

COMBIEN D'ÉTUDIANTS TERMINENT-ILS LEURS ÉTUDES TERTIAIRES ?

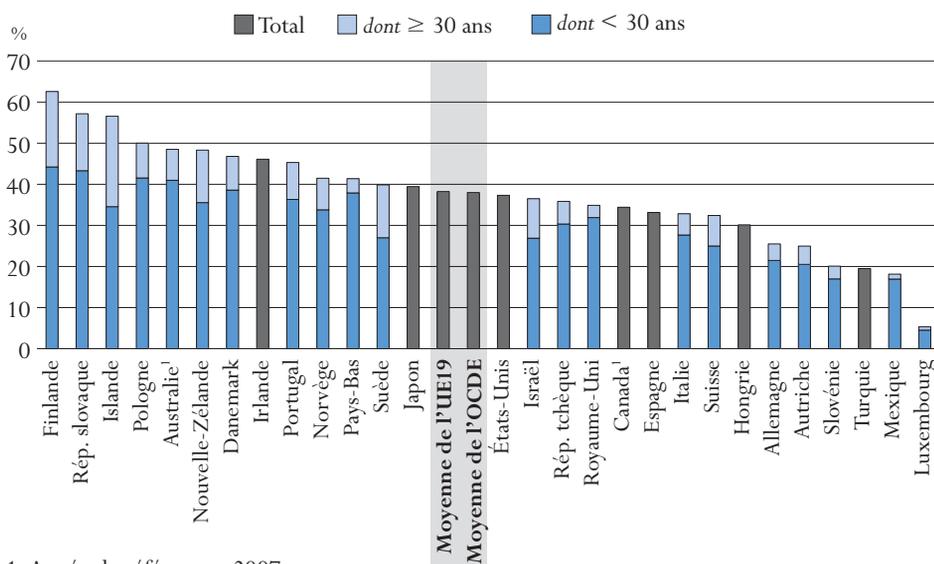
L'enseignement tertiaire représente un éventail de formations très diverses et constitue, dans l'ensemble, un bon indicateur de la production de compétences de haut niveau dans les pays. Les études tertiaires de type A sont sanctionnées par un diplôme qui s'assimile au traditionnel titre universitaire, alors que les formations tertiaires de type B sont en général de plus courte durée et sont souvent à vocation professionnelle. Cet indicateur évalue le rendement actuel des systèmes d'éducation à la lumière des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires dans la population ayant l'âge typique de terminer ces études, et en retrace l'évolution depuis 1995.

Points clés

Graphique A3.1. Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A (2008)

Ce graphique montre les proportions d'individus d'un groupe d'âge qui termineront pour la première fois une formation tertiaire de type A (selon les estimations basées sur les chiffres de 2008 et les conditions actuelles d'obtention d'un diplôme) et, parmi celles-ci, les proportions d'individus dont l'âge est différent de l'âge typique d'obtention de ce diplôme.

Selon des estimations basées sur les conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, 38 % des individus d'un groupe d'âge arrivent au terme de leurs études tertiaires de type A en 2008, en moyenne, dans les 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Parmi ces diplômés, ceux qui n'ont pas l'âge typique d'obtention de ce diplôme sont nombreux en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Suède et, dans les pays partenaires, en Israël ; les plus de 30 ans représentent au moins un quart des diplômés.



1. Année de référence : 2007.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A en 2008.

Source : OCDE, Tableau A3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2010).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

Autres faits marquants

- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ne représentent pas plus de 10 % au Luxembourg, mais sont égaux ou supérieurs à 45 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal et en République slovaque. Ces taux sont artificiellement gonflés dans les pays qui accueillent davantage d'étudiants en mobilité internationale : les taux ajustés, c'est-à-dire déduction faite des étudiants en mobilité internationale, s'établissent par exemple à 35 % en Australie et à 39 % en Nouvelle-Zélande.
- Lorsque l'analyse de la répartition des diplômes est ventilée par sexe, les écarts entre les pays sont plus importants. Les femmes sont nettement plus nombreuses parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A. Leur taux d'obtention d'un diplôme s'établit à 46 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, contre 30 % chez les hommes.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A a progressé de 21 points de pourcentage depuis 13 ans. Entre 1995 et 2008, ce taux a augmenté, souvent fortement, dans la totalité des pays dont les données sont disponibles.
- Selon des estimations basées sur les conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, 10 % des individus d'un groupe d'âge sont arrivés au terme de leurs études tertiaires de type B en 2008, en moyenne, dans les 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Le taux d'obtention d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau s'établit à 1.4 % en moyenne.
- Dans un certain nombre de pays, les étudiants en mobilité internationale représentent une proportion non négligeable des diplômés de l'enseignement tertiaire ; ils ont donc un impact important sur les estimations du taux d'obtention d'un diplôme. Les taux d'obtention d'un diplôme diminuent de 20 points de pourcentage en Australie et en Nouvelle-Zélande déduction faite de l'impact cumulé des étudiants en mobilité internationale et des diplômés qui n'ont pas l'âge typique d'obtention du diplôme.

Contexte

Le diplôme de fin d'études secondaires est devenu la norme dans la plupart des pays. Ce titre est le plus souvent délivré à l'issue de formations qui préparent les élèves à des études tertiaires. Ces dernières décennies, cela a donné lieu à un accroissement sensible des taux d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir les indicateurs A2 et C1). Dans les pays de l'OCDE, il reste très intéressant de faire des études tertiaires, dans la mesure où ce diplôme améliore les perspectives de revenu et d'emploi (voir les indicateurs A6 et A7). De plus, la demande de travailleurs hautement qualifiés a sensiblement augmenté (voir l'indicateur A1). Les pays dont le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires est élevé sont ceux qui ont le plus de chances de se doter d'une main-d'œuvre hautement qualifiée ou de la développer. Enfin, des pressions s'exerceront en faveur du maintien ou de l'accroissement du financement de l'enseignement tertiaire si son développement se poursuit sans que sa qualité n'en pâtisse.

Observations et explications

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires montrent à quel rythme les systèmes d'éducation constituent le capital humain. Toutefois, la structure et l'étendue des formations varient beaucoup selon les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire dépend à la fois de l'accessibilité de ses formations et de l'élévation du niveau de qualification demandé sur le marché du travail. Il varie également en fonction de la façon dont s'organise la délivrance des diplômes et titres dans chaque pays.

Taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études tertiaires de type A

Les formations tertiaires de type A sont axées sur un enseignement largement théorique et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un degré élevé de connaissance et de compétence. L'organisation des études tertiaires de type A varie selon les pays. Ces formations peuvent être dispensées dans les universités ainsi que dans d'autres types d'établissements d'enseignement. Les formations tertiaires de type A sanctionnées par un premier diplôme durent entre trois ans (le « *Bachelor's Degree* » dans la plupart des matières dans de nombreux « *colleges* » en Irlande et au Royaume-Uni et la « licence » en France, par exemple) et cinq ans, voire davantage (le « *Diplom* » en Allemagne, par exemple).

La distinction entre les diplômes délivrés à l'issue d'une première et d'une deuxième formation tertiaire de type A est explicite dans de nombreux pays (où ces études sont organisées en cycles), mais inexistante dans d'autres. Dans certains pays, des diplômes équivalents à un mastère dans une optique internationale sont délivrés à l'issue d'une seule formation, de longue durée. Le processus de Bologne mis en œuvre dans des pays européens vise à harmoniser la durée des formations proposées aux étudiants (voir l'encadré A3.1).

Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime qu'en 2008, 38 % des individus d'un groupe d'âge arrivent au terme de leur formation tertiaire de type A, en moyenne, dans les 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ne représentent pas plus de 10 % au Luxembourg, mais sont égaux ou supérieurs à 45 % en Australie, au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal et en République slovaque (voir le tableau A3.1).

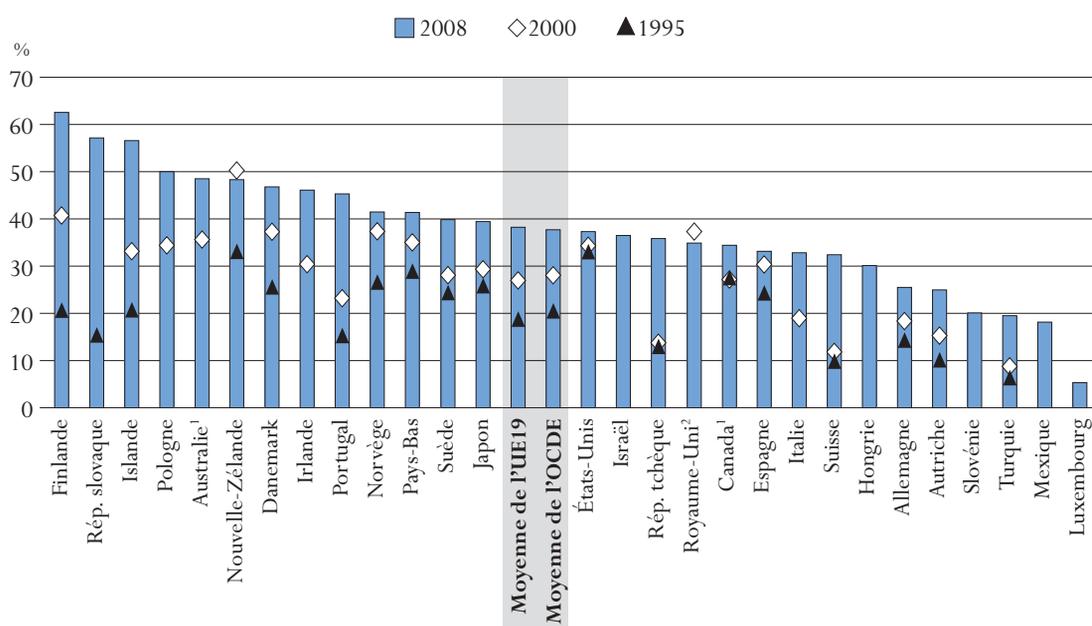
Lorsque l'analyse de la répartition des diplômés est ventilée par sexe, les écarts entre les pays sont plus importants

Dans l'ensemble, les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A : leur taux d'obtention d'un diplôme s'établit à 46 %, contre 30 % chez les hommes, en moyenne dans les pays de l'OCDE. L'écart entre les sexes représente au moins 25 points de pourcentage en Finlande, en Pologne et en République slovaque. Il est même supérieur à 40 points de pourcentage en Islande. En Allemagne, au Luxembourg, au Mexique, en Suisse et en Turquie, les taux masculins et féminins sont assez comparables. Au Japon, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A.

Entre 1995 et 2008, les taux ont progressé, souvent nettement, dans tous les pays dont les données sont disponibles

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A a augmenté de 21 points de pourcentage ces 13 dernières années. Les taux ont progressé davantage entre 1995 et 2000 qu'entre 2000 et 2008 au Danemark, en Espagne, en Norvège et en Nouvelle-Zélande. En Nouvelle-Zélande, ce taux a même diminué depuis 2000, essentiellement à cause des variations des flux d'entrée et de sortie d'étudiants en mobilité internationale (voir le graphique A3.2).

Graphique A3.2. Évolution du taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A (1995, 2000 et 2008)



1. Année de référence : 2007 (et non 2008).

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A en 2008.

Source : OCDE, Tableau A3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqa2010).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

A3

Les progressions les plus marquées entre 2000 et 2008 s'observent en République tchèque et en Suisse, où les taux ont presque triplé, et, dans une moindre mesure en Islande, en Italie, au Portugal et en Turquie. En Suisse, l'augmentation impressionnante enregistrée au début du XXI^e siècle s'explique par la création, en 1997, des *Fachhochschulen* (facultés de sciences appliquées) et par leur extension à d'autres types d'établissement et de formations. La Suisse et la République tchèque ont en partie rattrapé leur retard : leurs taux de 2008 sont à peine inférieurs à la moyenne de l'OCDE.

La mise en œuvre progressive du processus de Bologne en Europe a entraîné une forte hausse des taux d'obtention d'un diplôme dans certains pays (voir l'encadré A3.1), notamment en République tchèque entre 2004 et 2007, et en Finlande et en République slovaque entre 2007 et 2008. En Finlande, cet accroissement massif est temporaire, car il est dû à la suppression de certaines formations dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne. En République slovaque, les données de 2008 portent sur les diplômés issus d'anciennes formations (dont certaines plus longues) et des nouvelles formations. En Italie, la forte progression des taux enregistrée entre 2002 et 2005 est essentiellement imputable à la mise en œuvre, en 2002, d'une réforme structurelle qui permet aux étudiants inscrits initialement dans une formation de longue durée d'obtenir un diplôme après trois années d'études.

Entre 2000 et 2008, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire n'ont pas progressé autant en Espagne, aux États-Unis et en Norvège que dans d'autres pays. En Allemagne (où la durée des formations a diminué et où le système de *numerus clausus* a été assoupli) et en Autriche, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ont augmenté, mais ils restent nettement inférieurs à la moyenne de l'OCDE.

Dans certains pays, les individus plus âgés sont nombreux parmi les diplômés

L'obtention du diplôme à un âge plus avancé présente des avantages, mais elle a également un coût. Côté avantages, que des adultes aient la possibilité de faire des études tertiaires après avoir exercé un travail pendant un certain temps permet d'accroître le capital humain, d'améliorer la faculté d'adaptation de la main-d'œuvre à l'évolution constante de la situation et de répondre à la demande de qualifications plus élevées sur le marché du travail. Dans certains pays, l'activité professionnelle est un réel atout pour ceux qui entreprennent des études tertiaires.

Les individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique d'obtention du diplôme sont nombreux parmi les diplômés dans certains des 21 pays dont les données sur l'âge des étudiants sont disponibles. Ils représentent un quart des diplômés en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en Suède et, dans les pays partenaires, en Israël (voir le graphique A3.1).

Toutefois, côté coût, une scolarisation plus longue suppose également des coûts supplémentaires, notamment l'accroissement des dépenses d'éducation par étudiant (voir l'indicateur B1) et le manque à gagner fiscal dû à une entrée plus tardive dans la vie active et à une carrière professionnelle plus courte. Dans certains pays, les pouvoirs publics se préoccupent de ce phénomène. En Finlande, les diplômés de l'enseignement secondaire sont nombreux à devoir attendre un certain temps pour obtenir une place à l'université ou en polytechnique (voir l'indicateur A2) et de surcroît, les études sont généralement longues. L'âge médian des diplômés de l'enseignement tertiaire, près de 27 ans, est le troisième plus élevé des pays de l'OCDE (après celui de l'Islande et de la Suède).

Le gouvernement finlandais prend des mesures pour abaisser l'âge d'obtention du diplôme de fin d'études tertiaires en vue d'allonger la carrière professionnelle de la population active et de financer les pensions de la forte proportion d'individus qui approchent de l'âge de la retraite, le nombre d'actifs diminuant en proportion du nombre de retraités.

En Israël, la forte proportion d'individus plus âgés parmi les diplômés s'explique par le service militaire obligatoire, qui intervient avant le début des études tertiaires. Par conséquent, l'âge médian des diplômés de l'enseignement tertiaire de type A y est de 27 ans, soit 2 ans de plus que la moyenne de l'OCDE.

La Finlande, l'Islande et la Norvège sont les trois pays où les possibilités d'obtenir un diplôme à un âge plus avancé sont les plus nombreuses, tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement tertiaire.

Encadré A3.1.

Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes

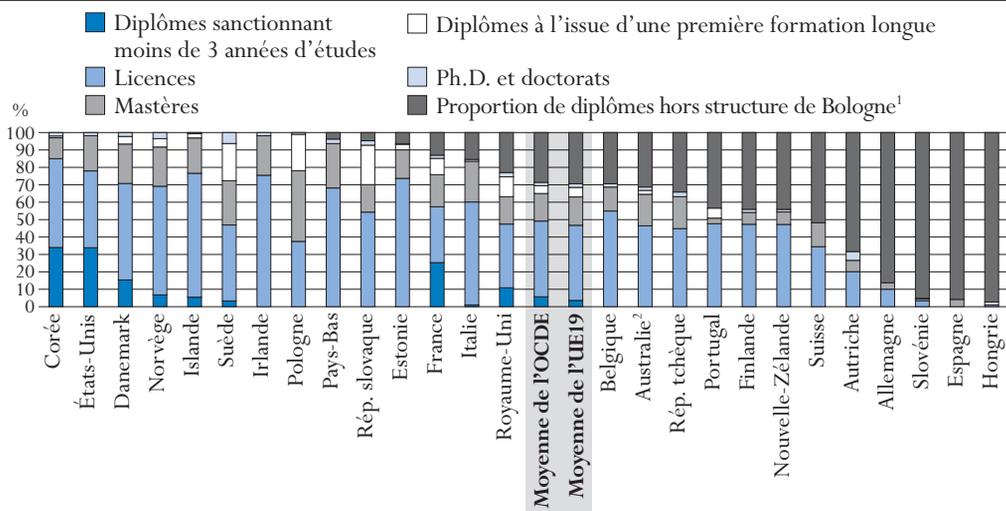
La naissance du processus de Bologne remonte à la signature, en 1998, de la Déclaration commune de la Sorbonne sur l'harmonisation de l'architecture du système d'enseignement supérieur européen par l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Il a pour but d'inscrire les trois cycles de l'enseignement tertiaire européen dans un cadre commun. Dans le cadre de cette nouvelle structure, la durée moyenne du premier cycle (licence), du deuxième cycle (mastère) et du troisième cycle (doctorat) a été harmonisée pour améliorer la comparabilité des données entre les pays européens et d'autres pays membres de l'OCDE, et faciliter la mobilité des étudiants entre les pays et la reconnaissance de l'équivalence entre des formations similaires. Le tableau A3.4 présente les principaux programmes de l'enseignement tertiaire et montre la répartition des diplômés entre eux. Les principaux programmes sont structurés comme suit :

- Les programmes dont la durée est inférieure à trois ans, mais qui sont considérés comme relevant de l'enseignement tertiaire. En moyenne, 6 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2008. Cette proportion est supérieure à 10 % en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni.
- Les licences ou programmes équivalents qui durent entre trois et quatre ans. Ce sont les programmes les plus courants. En moyenne, 43 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2008. Cette proportion est supérieure à 50 % en Belgique, en Corée, au Danemark, en Irlande, en Islande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et en République slovaque et, dans les pays partenaires, en Estonie.
- Les mastères ou programmes équivalents qui durent entre un et quatre ans après la licence, et qui sont sanctionnés par un deuxième diplôme, le premier ayant été délivré à l'issue d'une licence. La durée cumulée des études tertiaires peut donc aller de quatre à huit ans, voire davantage. En moyenne, 16 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2008. Cette proportion est égale ou supérieure à 20 % au Danemark, aux États-Unis, en Irlande, en Islande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne et en Suède.

.....

- Les programmes organisés en un seul cycle d'une durée minimale de cinq ans. Les formations de cinq ans et plus sont pour la plupart équivalentes au master, mais quelques-unes sont équivalentes à la licence. Il s'agit généralement des études de médecine, d'architecture, d'ingénierie et de théologie. En moyenne, 4 % seulement des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2008. Cette proportion est supérieure à 8 % en France et au Royaume-Uni, et à 20 % en Pologne, en République slovaque et en Suède. Il convient toutefois de souligner qu'une partie de ces diplômés ne rentrent pas dans la catégorie des formations relevant du processus de Bologne.
- Les programmes équivalents au doctorat. Ces formations relèvent en principe du niveau 6 de la CITE (voir le tableau A3.2). Leur durée est de trois à quatre ans, mais elle varie selon les domaines d'études et les pays. En moyenne, 2 % des diplômés de l'enseignement tertiaire sont issus de ce type de programme en 2008.

Graphique A3.3. Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2008)



1. Ou de programmes sanctionnés par un diplôme analogue dans les pays non européens.
 2. Année de référence : 2007.
 Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion de diplômés suivant la structure de Bologne.
 Source : OCDE, Tableau A3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

Comme le processus de Bologne vise l'équivalence des systèmes d'éducation en termes de diplômes, il améliorera la comparabilité des données (celles relatives aux diplômes délivrés à l'issue d'une première ou d'une deuxième formation, par exemple). À court terme, il entraîne également un accroissement structurel des taux d'obtention d'un diplôme dans les pays européens (voir les données tendanciennes et le tableau A3.2). Toutefois, dans certains pays, des domaines d'études ne suivent pas encore la structure prévue dans le processus de Bologne, car identifier la meilleure répartition des formations entre les blocs de programmes est une tâche délicate. En moyenne, 29 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ces formations en 2008. Ils sont même plus de 60 % en Allemagne, en Autriche, en Espagne et en Hongrie et, dans les pays partenaires, en Slovénie. Dans ces pays, le défi consiste à prendre les décisions qui s'imposent pour aboutir à l'intégration parfaite de leurs formations dans les structures prévues par le processus de Bologne dont, à l'origine, la mise en œuvre complète devait être achevée en 2010 dans 45 pays, essentiellement dans la zone européenne.

Diplômes délivrés à l'issue d'une première et d'une deuxième formation, et titres sanctionnant les programmes de recherche de haut niveau

Les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation sont disponibles dans tous les pays, mais il n'en va pas de même pour les taux d'obtention d'un premier diplôme. Dans certains pays en effet, les données sur l'enseignement sont insuffisantes pour estimer le nombre d'individus qui décrochent leur premier diplôme.

Selon les estimations, plus d'un tiers des individus d'une cohorte d'âge ont obtenu un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A en 2008, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Cette proportion passe la barre des 50 % en Australie, en Islande, en Nouvelle-Zélande et en République slovaque et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie. Elle est même supérieure à 80 % en Finlande, où le taux élevé d'obtention d'un diplôme est temporaire, car il est dû à la suppression de certaines formations dans le cadre de la mise en œuvre du processus de Bologne. Par contraste, ce taux est inférieur à 20 % au Chili, au Luxembourg, au Mexique et en Turquie. De tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE considérés ici, la Slovénie est le seul où le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation est plus élevé dans l'enseignement tertiaire de type B, qui a une finalité professionnelle plus précise, que dans l'enseignement tertiaire de type A, qui est largement théorique. En Belgique et au Chili, les taux sont similaires dans ces deux types de formations tertiaires (voir le tableau A3.3).

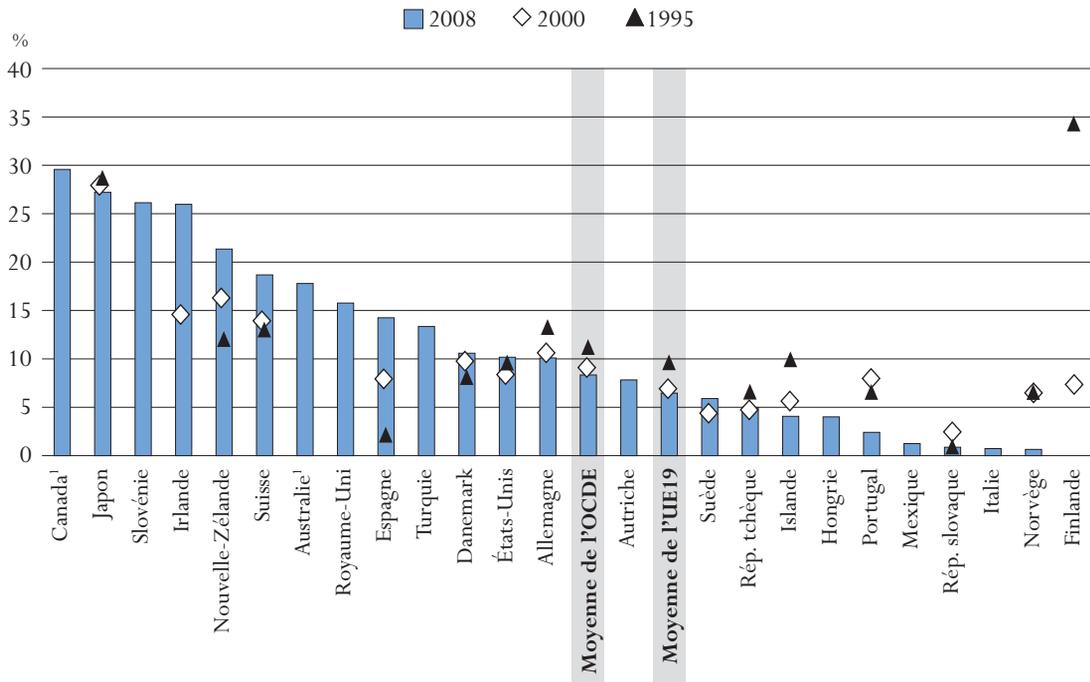
Selon la moyenne établie sur la base des 30 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le taux d'obtention d'un titre équivalent au doctorat à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau s'établit à 1,4 % en 2008. Ce taux est supérieur à 2 % en Allemagne, en Finlande, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse (voir le tableau A3.3).

Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B

Les formations tertiaires de type B sont classées au même niveau de compétence que celles de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent généralement les étudiants à entrer directement dans la vie active. Habituellement, elles sont de durée (deux à trois ans) plus courte que celles de type A et sont sanctionnées par des diplômes qui ne sont pas assimilés à des titres de niveau universitaire. Selon la moyenne calculée sur la base des 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, 10 % environ des individus d'un groupe d'âge arrivent au terme d'une formation de ce niveau. En réalité, les formations tertiaires de type B ne constituent une part significative de l'enseignement tertiaire que dans quelques pays, en l'occurrence au Canada, en Irlande, au Japon et en Nouvelle-Zélande et, dans les pays partenaires, en Slovénie, où en 2008, plus de 20 % des individus d'un groupe d'âge sont diplômés à l'issue de ce type de formation (voir le tableau A3.1).

L'offre de formations tertiaires de type B et les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de ce type de formation varient selon les pays, même si le taux moyen d'obtention d'un diplôme calculé à l'échelle des pays de l'OCDE est resté stable ces 13 dernières années. L'Espagne doit par exemple la forte augmentation de son taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B entre 1995 et 2008 à la création de formations à vocation professionnelle de haut niveau. À l'inverse, la Finlande supprime progressivement les formations tertiaires de type B, ce qui explique la baisse très sensible de la proportion de diplômés de ce niveau d'enseignement dans le groupe d'âge correspondant (voir le tableau A3.2).

Graphique A3.4. Évolution du taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B (1995, 2000 et 2008)



1. Année de référence : 2007 (et non 2008).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B en 2008.

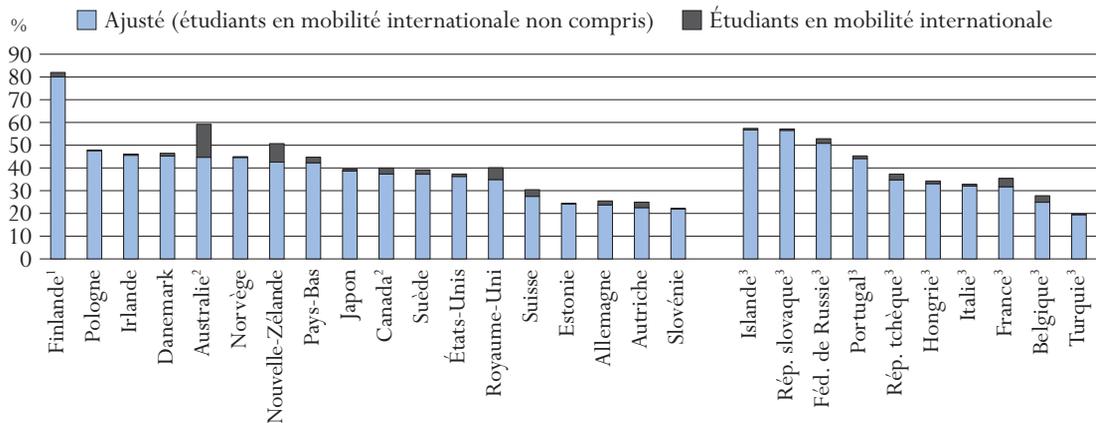
Source : OCDE. Tableau A3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs diplômés

Dans un certain nombre de pays, les étudiants en mobilité internationale sont nombreux parmi les effectifs de l'enseignement tertiaire. Ils influent donc sensiblement sur l'estimation des taux d'obtention d'un diplôme tertiaire. Dans ce contexte, il est important de tenir compte de l'impact de ces étudiants lors de la comparaison des taux d'obtention d'un diplôme entre les pays. Dans les pays où les étudiants en mobilité internationale sont nombreux (en Australie et en Nouvelle-Zélande, par exemple), les taux d'obtention d'un diplôme sont gonflés artificiellement, car les diplômés en mobilité internationale sont systématiquement comptabilisés parmi ceux qui ont obtenu un premier diplôme, quelles que soient les études suivies auparavant dans d'autres pays. En Australie et en Nouvelle-Zélande, les taux d'obtention d'un diplôme s'établissent respectivement de 35 % et 39 % après déduction des étudiants en mobilité internationale. Ils diminuent de 20 points de pourcentage si l'on prend en compte l'impact cumulé des étudiants en mobilité internationale et des diplômés qui n'ont pas l'âge typique d'obtention du diplôme (voir le tableau A3.1).

Seuls neuf pays disposent de données sur le taux d'obtention d'un premier diplôme des étudiants en mobilité internationale. Les données sur le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation des étudiants partis à l'étranger dans le but spécifique d'y suivre des études tertiaires sont disponibles dans 18 pays (10 autres pays en disposent au sujet des étudiants étrangers).

Graphique A3.5. Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A : impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2008)

1. Pour les données sur les étudiants en mobilité internationale, la catégorie « Diplôme à l'issue d'une première formation » inclut les diplômes à l'issue d'une deuxième formation.

2. Année de référence : 2007.

3. Les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation de type A sont calculés pour les étudiants étrangers. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux ajusté d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A.

Source : OCDE, Tableau A3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

En Australie, en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A diminuent respectivement de 15, 8 et 5 points de pourcentage après déduction des étudiants en mobilité internationale. Le taux réel d'obtention d'un diplôme chez les ressortissants nationaux est donc largement surévalué dans ces pays. C'est en Australie et au Royaume-Uni que l'impact des étudiants en mobilité internationale est le plus important pour les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une deuxième formation tertiaire de type A : ils diminuent respectivement de 10 et 9 points de pourcentage après déduction des étudiants en mobilité internationale. Ceux-ci représentent plus de 40 % des effectifs diplômés à l'issue de programmes de recherche de haut niveau au Royaume-Uni et en Suisse. Quoique moins important (environ 10 % des effectifs diplômés), l'impact des étudiants en mobilité internationale sur le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A est sensible aussi en Autriche et en Suisse. Parmi les pays dont les données ne portent pas sur la mobilité internationale des étudiants, mais sur les « étudiants étrangers », ces derniers ont un impact important en Belgique et en France, où ils représentent au moins 10 % des diplômés (voir le graphique A3.5).

Définitions et méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2007-08 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2009 par l'OCDE (voir les notes à l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2010).

Par diplômés de l'enseignement tertiaire, on entend les individus qui obtiennent un diplôme de fin d'études tertiaires au cours de l'année de référence. Cet indicateur établit une distinction

entre les différentes catégories de formations tertiaires : *i*) les formations tertiaires de type B (CITE 5B) ; *ii*) les formations tertiaires de type A (CITE 5A) ; et *iii*) les programmes de recherche de haut niveau, équivalents au doctorat (CITE 6). Comme certains pays ne disposent pas de données dans toutes ces catégories, l'OCDE a classé les diplômés dans les catégories les plus appropriées – la liste des formations de type A et B retenues dans chaque pays figure à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

Les formations tertiaires de type A sont réparties en sous-catégories en fonction du nombre (légal ou réglementaire) d'années d'études à suivre pour obtenir le diplôme correspondant afin de permettre des comparaisons entre les pays indépendamment de leur structure de délivrance des diplômes. La classification retenue par l'OCDE répartit plus précisément les formations en trois groupes selon leur durée : les formations de durée moyenne (de trois à moins de cinq ans), les formations de longue durée (de cinq à six ans) et les formations de très longue durée (de plus de six ans). Les diplômes sanctionnant les formations d'une durée de moins de trois ans, qui ne sont pas considérés comme équivalents à ceux délivrés à l'issue d'une formation tertiaire de type A, sont exclus de cet indicateur. Certaines formations sanctionnées par un deuxième diplôme sont classées en fonction de leur durée cumulée à celle des formations sanctionnées par le premier diplôme. Les individus déjà titulaires d'un premier diplôme sont déduits.

Dans les tableaux A3.1, A3.2 (à partir de 2005) et A3.3, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire (de type A et B) ou d'un programme de recherche de haut niveau sont des taux nets (ils correspondent à la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge). Le taux net est l'estimation de la proportion d'individus d'un groupe d'âge qui terminera des études tertiaires de type A ou B dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel. Dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées, ce sont les taux bruts qui sont indiqués. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention d'un diplôme tertiaire communiqué par les pays (voir l'annexe 1). Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre de diplômés du niveau d'enseignement considéré, quel que soit leur âge, est divisé par l'effectif de la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Toutefois, dans de nombreux pays, il est difficile de définir un âge typique d'obtention d'un diplôme, car celui-ci est très variable. Enfin, les données relatives à l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE en décembre 2009.

Dans le tableau A3.2, les données sur les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE et quatre des six pays partenaires en janvier 2007.

Autres références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

- *Tableau A3.5. Répartition des diplômés à l'issue de formations tertiaires, selon le domaine d'études (2008)*
- *Tableau A3.6. Pourcentage de diplômes délivrés à des femmes à l'issue de formations tertiaires, selon le domaine d'études (2008)*
- *Tableau A3.7. Évolution des taux nets d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau (entre 1995 et 2008)*

Tableau A3.1.
Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux diplômés
du niveau tertiaire de type A (2008)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes et le sexe

	Programmes tertiaires de type A (sanctionnés par un premier diplôme)						Programmes tertiaires de type B (sanctionnés par un premier diplôme)								
	Tous âges confondus		Ajustés (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹		Hommes	Femmes	Âge :			Tous âges confondus		Ajustés (étudiants en mobilité internationale non compris) ¹		Hommes	Femmes
	(1)	dont < 30 (2)	Tous âges confondus (3)	dont < 30 (4)			dans le 20 ^e centile ² (7)	dans le 50 ^e centile ² (8)	dans le 80 ^e centile ² (9)	Tous âges confondus (10)	dont < 30 (11)	Tous âges confondus (12)	dont < 30 (13)		
Pays membres de l'OCDE															
Australie ³	48.5	41.0	34.6	28.7	40.5	56.8	21.5	23.1	27.7	17.8	12.3	m	m	16.2	19.4
Autriche	25.0	20.5	22.5	18.6	21.9	28.1	23.5	25.8	29.8	7.8	5.3	7.7	5.3	8.2	7.4
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada ³	34.4	m	m	m	25.5	43.8	m	m	m	29.6	m	m	m	23.8	35.7
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	35.8	30.3	m	m	29.3	42.8	23.3	25.0	28.7	5.0	4.7	m	m	2.7	7.5
Danemark	46.8	38.6	m	m	36.3	57.5	23.7	25.8	30.4	10.6	8.2	m	m	10.9	10.3
Finlande	62.6	44.2	m	m	45.9	80.0	24.7	26.9	33.3	n	n	m	m	n	n
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	25.5	21.5	m	m	24.0	27.0	24.6	26.5	29.3	10.1	m	m	m	7.5	12.7
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	30.1	m	m	m	19.9	40.6	m	m	m	4.0	m	m	m	2.1	6.0
Islande	56.6	34.6	55.5	34.0	37.0	78.2	24.0	27.2	38.8	4.1	1.1	4.0	1.1	3.6	4.6
Irlande	46.1	m	m	m	37.0	55.4	m	m	m	26.0	m	m	m	26.7	25.3
Italie	32.8	27.7	m	m	26.7	39.2	23.3	25.4	30.6	0.7	m	m	m	0.7	0.8
Japon	39.4	m	38.6	m	43.7	34.9	m	m	m	27.2	m	26.5	m	20.0	34.8
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	5.3	4.5	m	m	5.1	5.6	22.6	24.4	29.0	n	m	m	m	n	n
Mexique	18.1	16.9	m	m	16.6	19.6	22.7	23.9	25.9	1.2	1.2	m	m	1.4	1.1
Pays-Bas	41.4	37.9	38.9	35.8	36.5	46.4	21.6	23.4	26.5	n	m	m	m	n	n
Nouvelle-Zélande	48.3	35.5	38.6	27.0	38.2	58.2	21.6	23.8	35.5	21.3	13.0	17.3	9.5	18.0	24.4
Norvège	41.5	33.8	41.1	33.5	30.6	52.7	22.9	25.2	30.9	0.6	0.3	m	m	0.5	0.8
Pologne	50.0	41.5	m	m	36.4	64.0	24.2	25.7	28.3	0.1	0.1	m	m	n	0.2
Portugal	45.3	36.3	m	m	35.6	55.4	22.8	25.0	31.2	2.4	2.3	m	m	1.3	3.6
Rép. slovaque	57.1	43.3	m	m	38.1	76.9	22.9	24.7	31.4	0.9	0.7	m	m	0.5	1.3
Espagne	33.1	m	m	m	25.5	41.1	m	m	m	14.2	13.1	m	m	12.8	15.8
Suède	39.9	27.0	37.0	24.8	27.8	52.5	24.8	27.5	35.3	5.9	4.0	5.9	4.0	4.9	6.9
Suisse	32.4	25.0	m	m	31.7	33.2	24.5	26.9	32.6	18.7	m	m	m	24.0	13.3
Turquie	19.5	m	m	m	20.6	18.4	m	m	m	13.3	11.5	m	m	14.4	12.2
Royaume-Uni	34.9	31.9	m	m	29.7	40.2	20.6	21.6	23.7	15.8	7.8	m	m	11.1	20.4
États-Unis	37.3	m	34.5	m	31.0	43.9	m	m	m	10.2	m	10.0	m	7.4	13.1
Moyenne de l'OCDE	38.0				30.4	45.9	23.1	25.2	30.5	9.5				8.4	10.7
Moyenne de l'UE19	38.2				29.7	47.1	23.3	25.2	29.8	6.5				5.6	7.4
Pays partenaires															
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Israël	36.5	26.9	m	m	30.0	43.1	25.0	27.2	31.8	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	20.1	17.0	m	m	12.9	28.0	25.1	26.6	29.0	26.1	14.2	m	m	19.0	34.0

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme vise à compenser cet aspect.

1. Le taux d'obtention d'un diplôme ajusté correspond au taux d'obtention d'un diplôme à l'exclusion des étudiants en mobilité internationale.

2. Respectivement 20 %, 50 % et 80 % des titulaires d'un premier diplôme n'ont pas atteint l'âge indiqué.

3. Année de référence : 2007.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

Tableau A3.2.
Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire (entre 1995 et 2008)
Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

	Tertiaire de type A (premier diplôme)								Tertiaire de type B (premier diplôme)							
	1995	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008	1995	2000	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pays membres de l'OCDE																
Australie	m	36	50	51	50	50	49	m	m	m	m	m	m	m	18	m
Autriche	10	15	19	20	20	21	22	25	m	m	m	7	8	7	7	8
Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Canada	27	27	28	29	29	31	34	m	m	m	m	m	m	m	30	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	13	14	17	20	25	29	35	36	6	5	4	5	6	6	5	5
Danemark	25	37	43	44	46	45	47	47	8	10	14	11	10	10	11	11
Finlande	20	41	48	47	48	48	48	63	34	7	1	n	n	n	n	n
France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Allemagne	14	18	18	19	20	21	23	25	13	11	10	10	11	11	10	10
Grèce	14	15	20	24	25	20	18	m	5	6	9	11	12	12	12	m
Hongrie	m	m	m	29	36	30	29	30	m	m	m	3	4	4	4	4
Islande	20	33	45	51	56	63	63	57	10	6	7	5	4	4	2	4
Irlande	m	30	37	39	38	39	45	46	m	15	19	20	24	27	24	26
Italie	m	19	m	36	41	39	35	33	m	n	m	n	n	n	m	1
Japon	25	29	34	35	36	39	39	39	28	29	26	26	27	28	28	27
Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	5	m	m	m	m	m	m	m	n
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	18	m	m	m	m	m	m	m	1
Pays-Bas	29	35	38	40	42	43	43	41	m	m	m	m	n	n	n	n
Nouvelle-Zélande	33	50	49	50	51	52	48	48	12	17	20	21	21	24	20	21
Norvège	26	37	39	45	41	43	43	41	6	6	5	3	2	1	1	1
Pologne	m	34	44	45	45	47	49	50	m	m	n	n	n	n	n	n
Portugal	15	23	33	32	32	33	43	45	6	8	7	8	9	9	6	2
Rép. slovaque	15	m	25	28	30	35	39	57	1	2	2	3	2	1	1	1
Espagne	24	30	32	33	33	33	32	33	2	8	16	17	17	15	14	14
Suède	24	28	35	37	38	41	40	40	m	4	4	4	5	5	5	6
Suisse	9	12	22	26	27	30	31	32	13	14	12	12	8	10	18	19
Turquie	6	9	11	11	11	15	m	20	m	m	m	m	m	11	12	13
Royaume-Uni ¹	m	37	38	39	39	39	39	35	m	m	14	16	17	15	15	16
États-Unis	33	34	32	33	34	36	37	37	9	8	9	9	10	10	10	10
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>20</i>	<i>28</i>	<i>33</i>	<i>35</i>	<i>36</i>	<i>37</i>	<i>39</i>	<i>38</i>	<i>11</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>11</i>	<i>8</i>
<i>Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les chiffres de 1995 et de 2008 sont disponibles</i>	<i>20</i>						<i>40</i>		<i>11</i>							<i>10</i>
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>18</i>	<i>27</i>	<i>32</i>	<i>33</i>	<i>35</i>	<i>35</i>	<i>37</i>	<i>38</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>6</i>
Pays partenaires																
Brésil	m	10	15	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Israël	m	m	31	32	35	36	37	36	m	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	m	m	m	m	18	21	20	20	m	m	m	m	24	26	25	26

Remarques : les colonnes concernant les années 2001 et 2002 peuvent être consultées en ligne (voir le *Statlink* ci-dessous).

Avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ou B étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme taux net d'obtention d'un diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge spécifique). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2008.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

Tableau A3.3.
Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire,
impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2008)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

	Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type B		Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type A		Diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A		Titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau	
	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention d'un diplôme ajusté (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention d'un diplôme ajusté (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention d'un diplôme ajusté (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention d'un diplôme ajusté (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Pays membres de l'OCDE								
Australie ¹	19.9	13.9	59.2	44.7	17.9	7.6	1.9	1.5
Autriche	7.8	7.6	25.0	22.5	4.6	4.0	1.9	1.5
Belgique ²	29.3	26.4	27.8	24.9	14.6	11.8	1.3	1.0
Canada ¹	32.5	31.0	40.0	37.3	9.1	7.5	1.1	0.9
Chili	14.8	14.8	16.0	16.0	4.3	4.0	0.1	0.1
Rép. tchèque ²	5.0	4.9	37.3	34.7	15.3	14.6	1.4	1.3
Danemark	11.8	11.4	46.5	45.2	16.9	16.1	1.5	1.4
Finlande	n	m	82.0	80.0	0.8	x(4)	2.3	2.1
France ²	25.0	m	35.4	31.7	14.0	11.0	1.4	1.0
Allemagne	10.1	m	25.5	23.7	2.2	1.6	2.5	2.1
Grèce	14.7	m	23.6	m	5.3	m	0.9	m
Hongrie ²	4.7	4.7	34.3	33.1	4.5	4.5	0.7	0.7
Islande ²	4.4	4.2	57.4	56.7	16.1	15.4	0.5	0.4
Irlande	26.0	25.8	46.1	45.6	19.2	19.1	1.3	1.3
Italie ²	0.7	0.7	32.8	32.1	m	m	m	m
Japon	27.2	26.5	39.4	38.6	5.6	5.1	1.1	0.9
Corée	30.2	m	43.4	m	8.9	m	1.1	m
Luxembourg ²	n	m	5.3	2.1	a	m	0.1	n
Mexique	1.2	m	18.1	m	3.0	m	0.2	m
Pays-Bas	n	m	44.7	42.3	15.8	15.2	1.6	m
Nouvelle-Zélande	24.2	19.9	50.7	42.5	16.0	13.0	1.4	1.1
Norvège	0.7	m	44.9	44.6	10.6	10.2	1.8	1.7
Pologne	1.0	m	50.0	49.8	34.0	34.0	0.9	m
Portugal ²	2.4	2.4	45.3	44.1	6.7	6.5	3.0	2.7
Rép. slovaque ²	0.9	m	57.1	56.5	14.5	m	1.9	m
Espagne	14.2	m	29.8	m	2.2	m	0.9	m
Suède	6.0	6.0	39.2	37.2	4.3	3.4	3.0	2.5
Suisse	24.7	m	30.4	27.5	11.1	9.0	3.3	1.8
Turquie ²	13.3	13.3	19.7	19.5	2.6	2.6	0.3	0.3
Royaume-Uni	16.5	15.3	40.1	34.9	22.2	13.1	2.0	1.1
États-Unis	10.2	10.0	37.3	36.3	16.8	15.1	1.5	1.1
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>12.2</i>		<i>38.2</i>		<i>10.6</i>		<i>1.4</i>	
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>12.9</i>		<i>39.6</i>		<i>9.1</i>		<i>1.6</i>	
Pays partenaires								
Brésil	x(3)	m	27.7	m	1.2	m	0.4	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Estonie	19.4	19.4	24.5	24.1	11.7	11.5	0.9	0.8
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	3.0	m	6.8	m	0.4	m	n	m
Israël	m	m	36.5	m	14.4	m	1.4	m
Fédération de Russie ²	28.1	27.8	52.8	50.9	0.6	m	1.5	m
Slovénie	28.9	28.7	22.2	21.9	4.0	3.9	1.3	1.3

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme vise à compenser cet aspect.

1. Année de référence : 2007.

2. Les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés pour les étudiants étrangers (définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants). Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le graphique A3.5.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2010).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>

Tableau A3.4.

Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2008)

Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne (ou de programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens)

	Proportion de diplômés suivant la structure de Bologne ¹	Dont :					Proportion de diplômés hors structure de Bologne ¹ (de niveaux CITE 5A, 5B et 6)
		Diplômes sanctionnant moins de 3 années d'études mais reconnus de niveau tertiaire et suivant la structure de Bologne ¹ (première formation)	Licences d'une durée de 3 à 4 ans (première formation)	Mastères d'une durée cumulée de 4 à 8 ans (deuxième formation)	Diplômes à l'issue d'une première formation longue reconnus comme suivant la structure de Bologne ¹ (d'une durée de 5 ans ou plus)	Ph.D. et doctorats	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Pays membres de l'OCDE							
Australie ²	69	a	46	18	2	2	31
Autriche	32	n	20	7	n	5	68
Belgique	71	a	55	14	a	2	29
Canada	m	m	m	m	m	m	m
Chili	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	66	a	45	18	a	3	34
Danemark	100	15	55	23	4	2	n
Finlande	56	a	47	7	n	2	44
France	87	25	32	18	9	2	13
Allemagne	14	a	10	4	a	a	86
Grèce	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	3	a	1	n	n	2	97
Islande	100	5	71	20	2	1	n
Irlande	100	m	75	23	m	2	a
Italie	85	1	57	23	1	m	15
Japon	m	m	m	m	m	m	m
Corée	100	34	51	12	1	2	n
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas	96	a	68	26	a	3	4
Nouvelle-Zélande	56	n	47	7	n	1	44
Norvège	100	7	62	23	5	3	a
Pologne	100	a	37	41	21	1	a
Portugal	57	a	48	3	6	n	43
Rép. slovaque	95	a	54	16	23	3	5
Espagne	4	n	n	4	n	n	96
Suède	100	3	44	25	21	6	n
Suisse	48	n	34	14	n	n	52
Turquie	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	77	11	37	16	11	2	23
États-Unis	100	34	44	20	a	2	a
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>71</i>	<i>6</i>	<i>43</i>	<i>16</i>	<i>4</i>	<i>2</i>	<i>29</i>
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>71</i>	<i>4</i>	<i>43</i>	<i>16</i>	<i>5</i>	<i>2</i>	<i>29</i>
Pays partenaires							
Brésil	a	a	a	a	a	a	a
Estonie	94	a	74	16	3	n	6
Israël	m	m	m	m	m	m	m
Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m
Slovénie	5	a	3	1	n	n	95

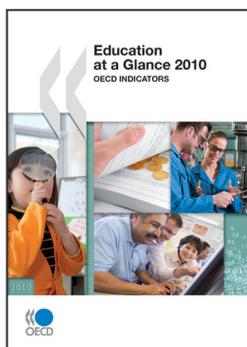
1. Ou de programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens.

2. Année de référence : 2007.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2010).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932316647>



Extrait de :
Education at a Glance 2010
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Combien d'étudiants terminent-ils leurs études tertiaires ? », dans *Education at a Glance 2010 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2010-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.